

PRISE EXCEPTIONNELLE DE COCAÏNE ENCEINTE, BESOIN D'ÊTRE RASSURÉE

Par Lucia Postée le 06/12/2022 12:22

Bonjour, Je pose ici mes doutes et mes inquiétudes. Voici le topo : Je viens d'apprendre, (du moins de découvrir le pot aux roses car trop lâche pour en parler), que le père de mes enfants mène une double vie (depuis 8 mois ou plus, on en saura jamais rien). A la suite de cette découverte, il m'annonce vouloir me quitter. Je suis enceinte de 5 mois et demi de mon 3ème enfant. Toxique jusqu'au bout, depuis la naissance de notre dernier enfant, (2 ans), il prend régulièrement (tous les jours) de la cocaïne. J'ai craqué, je suis allée me servir, sorte d'anesthésiant, cela m'a aidé d'arrêter, un peu, de pleurer... Me voici dévastée. D'une part par le choc de cette nouvelle et d'autre part, par la culpabilité d'avoir consommé. Je désire plus que tout cet enfant, c'était mon voeu le plus cher. Je veux juste qu'il aille bien ! Quels sont les risques réels ? J'ai inspecté durant des heures tous les sites, forums etc qui pouvaient parler de la consommation de cocaïne durant la grossesse. Or, il en ressort toujours les mêmes choses : Fausses couches spontanées / Retards de croissance in utero : multipliés par deux environ (cela veut donc dire un bébé 2 fois plus petit?) / Malformations : Anomalies de l'arbre urinaire / cardiopathies congénitales Des cas isolés de malformations mises sur le compte de l'effet vasoconstricteur puissant de la cocaïne : atrésies intestinales, réductions de segments de membres, lésions d'ischémie ou d'hémorragie cérébrale fœtale... Liquide amniotique, rythme cardiaque fœtal : la fréquence des hydramnios est augmentée chez les femmes enceintes poursuivant la cocaïne, sans explication physiopathologique particulière. Des anomalies du rythme cardiaque fœtal peuvent survenir (tachycardie, variabilité diminuée, absence d'accélération). Hématome rétroplacentaire (HRP) : la cocaïne, qu'elle soit seule ou associée à d'autres drogues, multiplie par 4 à 5 le risque d'HRP (avec éventuellement une mort fœtale in utero). L'HRP peut survenir dans les suites immédiates de la prise de cocaïne. Rupture prématurée des membranes : l'exposition régulière à la cocaïne augmente la fréquence des ruptures prématurées des membranes d'un facteur 3 à 4, en particulier lors de la prise concomitante d'autres drogues. Poids et taille de naissance : Le poids de naissance des enfants est diminué de 500 g en moyenne. Les poids de naissance inférieurs à 2500 g sont 3 à 4 fois plus fréquents. La taille de naissance est diminuée de 2 à 3 cm en moyenne. Prématurité : la prise de cocaïne en cours de grossesse augmente le risque de prématurité Effets à distance : en cas de prise de cocaïne au long cours durant la grossesse, des troubles cognitivo-comportementaux sont rapportés chez des enfants suivis jusqu'à l'âge adulte. Tout ces termes relèvent du jargon médical, ce n'est pas très limpide. Question : est-ce que cela est valable pour une prise exceptionnelle à 5 ou 6 mois de grossesse ? Je suis à 22 semaines exactement. Cela fait 4 jours que je prends 6 traces/jours (0,5 grammes env.) Je vais arrêter, c'est sûr, je culpabilise trop et ai trop peur que mon bébé ait des complications !!! Mes autres enfants vont bien, très bien, en très bonne santé ! Je suis dans une impasse, à chaque trace, je me dis : c'est la dernière, promis ! Mais j'ai peur de déprimer +++ et de ne pouvoir gérer seule mes 2 autres enfants. Car le papa est parti il y a 3 jours (chez sa pxxx)... Sans compter l'appel de cette mauvaise drogue démocratisée Je ne dors plus, je ne mange plus.. Question précise après toutes ce texte : - Quels sont les risques réels de ma consommation ? (précisée et détaillée ici) - Si malformation il y a, puis-je le découvrir ? (sachant que j'ai eu mon écho morpho il y a 15 jours, et selon l'échographiste, tout va bien ! Aspects habituels : crâne, cerveau, face, rachis, thorax, coeur, gros vaisseaux, paroi abdominale, estomac, reins, vessie, membres supérieurs, membres inférieurs... Conclusion : échographie montrant à ce jour un fœtus de bonne vitalité et de croissance satisfaisante....) - Est-ce que ces observation et cette conclusion peuvent changer suite à ma consommation ? - Est-ce que cela aiderait le diagnostic si j'allais faire analyser la cocaïne ? La culpabilité est trop forte, j'ai besoin d'être rassurée ! Cela me ferait trop mal d'avoir pu incomber une quelconque malformation/infirmiré irréversible à mon futur enfant tant désiré (c'est une fille :) Je vais devoir assumer ces 3 enfants seule.. Je vous remercie infiniment de votre/vos réponse(s) à venir ! Une maman en souffrance

Mise en ligne le 12/12/2022

Bonjour,
Vous vous trouvez dans une situation tout à fait difficile aujourd'hui et nous entendons bien votre besoin d'être rassurée par rapport à vos prises récentes de cocaïne.

Nous allons tenter de vous donner le plus d'informations possible pour vous permettre de vivre la fin de cette grossesse le mieux possible.

Tout d'abord, nous ne pouvons pas affirmer aujourd'hui que la cocaïne à elle seule entraîne un risque de malformations du fœtus. Cela dit, une consommation régulière peut entraîner un retard de croissance in-utéro.

Dans votre situation, les quelques consommations pourraient entraîner des saignements vaginaux, et éventuellement un hématome rétro placentaire. Il s'agit d'un décollement prématuré du placenta qui rend difficile les échanges entre la mère et le fœtus et qui peut entraîner une naissance prématurée.

Nous avons pu constater que vous avez fait un gros travail de recherche des risques. Les informations que vous avez pu trouver sont correctes, et bien sûr, utiles. Cependant elles ne vous font voir que des dangers potentiels et augmentent vos angoisses et sentiment de culpabilité, sans que vous puissiez savoir précisément les probabilités que ces risques vous touchent.

Sans du tout minimiser ceux-ci, nous pensons que le plus important à garder en tête, au delà des risques du produit, est d'essayer de prendre le plus possible soin de vous compte tenu des évènements récents.

Nous vous conseillons surtout d'en parler avec l'équipe soignante qui vous accompagne pour ne plus être seule avec vos inquiétudes et questions. Il est également peut-être possible d'obtenir un soutien psychologique pour vous aider à traverser cette période très dure.

Les professionnels sont là pour vous aider, ils ne porteront aucun jugement sur votre consommation. Ils pourront d'ailleurs bien mieux vous accompagner s'ils sont au courant de ces quelques prises de cocaïne.

L'analyse de la cocaïne n'est pas nécessaire, mais l'équipe soignante pourrait vous renseigner sur la nécessité de refaire un contrôle échographique suite à ces prises de cocaïne.

Si vous souhaitez échanger de vive voix avec un.e écoutant.e, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 0 800 23 13 13. Nous sommes joignables tous les jours de 08h à 02h. Vous pouvez également nous écrire sur le tchat tous les jours entre 08h et 00h.

Bon courage à vous,

Bien cordialement,
